



HANDISAP

Fin de l'année sous le signe de l'inclusion !

Nous avons pu vous rencontrer sur notre stand lors du Salon des SAP les 23 et 24 novembre dernier. L'occasion de parler handicap et emploi avec vous, de recueillir vos préoccupations en la matière mais aussi d'entendre vos retours d'expérience inspirants. Nous nous appuyerons sur ses témoignages dans les mois à venir afin de partager avec vous les exemples de réussite en matière de politique inclusive. En attendant vous pouvez toujours participer au jeu en ligne Handipoursuite sur votre espace extranet de la Fédésap afin de vous jauger sur le sujet et, pourquoi pas, détrôner les occupants des premières places du classement ! [Accéder à mon espace extranet.](#)

Focus :

La RQTH est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Est considéré travailleur handicapé « toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique ».

La démarche de reconnaissance permet au travailleur handicapé de bénéficier d'un ensemble de mesures mises en place pour favoriser son insertion professionnelle et son maintien dans l'emploi. Du point de vue de l'employeur, cela permet également de bénéficier de mesures d'aide visant à sécuriser l'embauche/ le maintien en emploi.

Que l'on ne s'y trompe pas, la RQTH vient reconnaître **une aptitude** au travail. Des orientations professionnelles adaptées sont alors préconisées à son titulaire. Lorsque ce dernier est orienté vers le marché du travail, vient alors le temps de penser l'adéquation entre *les missions* et *les capacités en lien avec le handicap*, les aménagements de poste, en un mot : **adapter !**

À noter :

Célébrée chaque année depuis 1992 à l'initiative de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le 3 décembre est la **journée internationale des personnes handicapées**.

Cette journée vise à promouvoir la compréhension des questions de handicap et à mobiliser le soutien pour la dignité, le droit et le bien-être des personnes handicapées.

À partir du constat selon lequel la crise sanitaire a un impact disproportionné sur les personnes en situation de handicap, les Nations Unies plaident pour la construction d'un monde post-COVID 19 inclusif, accessible et durable.

La stratégie de l'ONU pour l'inclusion du handicap a emprunté la voie de l'exemplarité. L'Organisation améliore ses normes et ses résultats en la matière dans tous ses domaines d'action, du Siège au terrain.

Pour toute demande d'information sur les dispositifs et l'actualité en matière de politique handicap, contactez-nous à l'adresse : handi-contact@fedesap.org